

## COMMUNIQUE CONJOINT

**Kinshasa, le 25 février 2014 : Les ONG de la RDC demandent au Président Joseph KABILA de faire arrêter M. Omar El- Béchir à Kinshasa.**

Les organisations de défense des droits de l'homme de la République Démocratique du Congo (RDC) ont appris d'une source gouvernementale que le Président soudanais OMAR EL-BECHIR, a été invité à se rendre ce mardi 25 février 2014 à Kinshasa, en RDC, pour participer au sommet des Chefs d'Etat et de Gouvernement du Marché Commun de l'Afrique de l'Est et Australe (COMESA).

Les ONG congolaises désapprouvent cette invitation et rappellent que le Président OMAR EL-BECHIR fait l'objet de deux mandats d'arrêt de la Cour pénale internationale (CPI). La RDC, de par ses obligations résultant du traité de Rome instituant la Cour pénale internationale (CPI), qu'elle a ratifié, ne pouvait pas inviter le Président El-Béchir et se doit de coopérer avec la Cour et d'exécuter les mandats d'arrêt qu'elle émet.

M. El Béchir est recherché par la CPI pour crimes de guerre, crimes contre l'humanité et génocide qu'il aurait commis en 2003 au Darfour, région soudanaise en rébellion contre Khartoum à l'époque.

***«La RDC a l'obligation internationale d'arrêter et de transférer le Président OMAR EL-Béchir à la CPI, car suspecté de crimes contre l'humanité et crimes de guerre » a déclaré Georges Kapiamba, Président de l'Association congolaise pour l'accès à la Justice (ACAJ), basée à Kinshasa.***

***« En tant que l'un des Etats parties au Statut de la CPI qui ont référé leurs situations à la Cour, la RDC doit clairement démontrer qu'elle est du côté de la justice et des victimes, pas du côté des suspects. Les autorités congolaises doivent arrêter et remettre le Président soudanais une fois arrivé à Kinshasa » a déclaré Descartes Mpongo, Secrétaire Exécutif de l'Action des Chrétiens Activistes des Droits de l'Homme (ACADHOSHA), basée à Shabunda, au Sud-Kivu.***

D'autres Etats membres africains de la CPI – y compris l'Afrique du Sud, la République Centre Africaine, la Zambie, le Malawi, le Kenya – ont réussi à bloquer des visites prévues d'El-Béchir dans le passé, y compris en déplaçant les conférences à d'autres endroits. Si la RD Congo n'est pas prête à arrêter El-Béchir, elle doit au moins s'assurer qu'il ne se présente pas sur son territoire.

**Les organisations de la société civile congolaises considèrent sérieusement la possibilité de porter plainte contre OMAR EL-BECHIR devant le système judiciaire congolais afin d'obtenir l'émission un mandat d'arrêt national contre lui.**

En effet, le droit congolais prévoit que toute personne s'étant rendue responsable à l'étranger de crimes punis de plus de deux mois de détention, selon la loi congolaise - ce qui est évidemment

le cas pour les crimes de guerre, crimes contre l'humanité et génocide - peut être poursuivie et jugée République démocratique du Congo.

**Les ONG de défense des droits de l'Homme signataires :**

AC, Arche d'Alliance

ACAJ, Association Congolaise pour l'Accès à la Justice

ACP, Ambassade Chrétien pour la Paix

ACIDH, Action Contre l'Impunité pour les Droits Humains

AFEJUCO, Association des Femmes Juriste au Congo

AFESD, Association de Femmes pour l'Education a la Sante et au Développement

AFPDC, Action Féminine pour la Paix et le Développement Communautaire

AGPSP, Actions Globales pour la Promotion Sociale et la Paix

AJFMA – Association des Jeunes Femmes du Maniema

AJPDH, Association des Journalistes pour les Droits humains

AJPR – Action pour la Justice, la Paix et la Réconciliation

ANMDH, Amis de Nelson Mandela pour les Droits de l'Homme

AMI-KIVU

Amis de la prison de Mbuji-Mayi

ANMDH, Amis de Nelson Mandela pour les Droits humains

APEMA, Action pour la Promotion de l'Education des Masses par les Medias

APRODEF – Association de développement des initiatives féminines

ASADHO, Association Africaine de Défense des Droits de l'Homme

CAJD, Coordination d'Assistance Judiciaire aux Démunis

Cause Rurale de Bandundu

CDH, Centre des Droits de l'Homme et du Droit International Humanitaire

CDHC, Campagne pour les droits de l'Homme au Congo

CEJA, Centre d'Etudes Juridiques Appliquées

CIPJ, Centre International pour La Promotion de La Jeunesse

CJR/1325

CODESCI, Collectif des ONG pour le développement socioculturel intégral

CODHO, Comite Droits de l'Homme

CODOVEMA – Conseil de défense des Droits des Orphelins et des veuves

COJESKI, Collectif des Organisations des Jeunes Solidaires au Congo

CONADHI, Conseil National de Droits de L'homme en Islam

COSCCET, Comité de Suivi pour la Contribution des Communautés et Eglises à la Transformation Humaine

COSSEP, Conseil Syndical des Services Publiques

CRAC, Cercles de Réflexion et d'Action pour le Changement

CREDDHO, Centre de Recherche sur l'Environnement, la Démocratie et les Droits de l'Homme

DFDD, Dynamique de la Femme pour la Défense de ses Droits

DYSOCIV, Dynamique de la Société Civile Congolaise

ESPACE FEMME

Essaim

Eveil de la Femme,

FDBG, Forum pour la Démocratie et la Bonne Gouvernance

FOMASI, Forum pour les Masses Silencieuses

FORFEM, Forum des Femmes Ménagères  
FOSYCO, Forces Syndicales du Congo  
FPV, Femme pour les Personnes Vulnérables  
GAERN, Groupe d'Appui aux Exploitants des Ressources Naturelles  
GANVE, Groupe d'Action Non-violence Evangélique  
Groupe Justice et Libération  
Groupe Lotus  
Groupe LUFALANGA  
HBM, Haki Za Binadamu  
HJ, Héritiers de la Justice  
ICJP, Initiative congolaise pour la justice et la paix  
IFEM, Initiative des Femmes, Jeunesse du Monde  
JA, Jeunesse Avertie  
JDG, Jeunesse Démocratie et Gouvernance  
JS, Justice et Solidarité  
JURAC, Juristes en Action  
Justice Plus  
KM – Kindu Maendelo  
LE, Ligue des Electeurs  
MALI – Maniema Libertés  
NDS, Nouvelle Dynamique Syndicale  
NSCC, Nouvelle Société Civile du Congo  
OCDH, Observatoire des Droits de l'Homme  
OCEAN, Organisation pour la Conservation de l'écologie et des amis de la nature  
OCET – Œuvre Communautaire pour l'Education pour Tous  
ODECOLA/N, Organisation pour la Défense des Droits Des Communautés Locales et Peuples Autochtones/ Nationale, Kasai-Occidental  
OSD , Œuvres Sociales pour le Développement  
PDH, Promotion de la Démocratie et Protection des Droits Humains  
RAF, Réseau Action Femme  
RASADHO, Rencontre d'Action pour les Droits Humains et la Sante  
RCP, Réseau Communautaire de Protection de l'Equateur  
RCPDH, Réseau Congolais pour la Protection des Défenseurs des Droits  
RDFB, Réveil et Dynamique de Femmes à la Base  
RENADHOC, Réseau National des Organisations de defense des Droits de l'Homme  
RECIC/National, Réseau d'Education Civique au Congo  
RODHECIC, Réseau d'Organisation des Droit Humains et d'Education Civique d'Inspiration Chrétienne, Kinshasa (77 ONG)  
SDDH, Solidarité pour la Défense des Droits Humains  
SFP, Service for Peace  
SFVS, Synergie des femmes pour les victimes des violences sexuelles  
SOFEPADI, Solidarité Féminine pour la Paix et le Développement Intégré  
SOPROP, Solidarité pour la Promotion sociale et la Paix  
SOVIP, Solidarité avec les Victimes et pour la Paix  
TN, Toges Noires  
UWAKI/NK, Umoja Wa Vikundi Vya Wanawake Wa Kulima Wa Kivu Ya Kaskazini

VGL, Vision Grands Lacs  
VO, Voix des opprimés  
VSV, Voix des Sans Voix pour les Droits Humains

*Pour tout contact presse :*

*Me Georges Kapiamba, Président de l'ACAJ*

*Email : [kapiambag@gmail.com](mailto:kapiambag@gmail.com)*

*Téléphone : +243 81 404 36 41*

*M. Descartes Mpongo, Secrétaire Exécutif de l'ACADHOSHA*

*Email : [acadhosha@yahoo.fr](mailto:acadhosha@yahoo.fr)*

*Téléphone : +243 990 056 50 62*